

Élections CNU : ce que défendront les candidats des listes portées ou soutenues par le SNESUP-FSU

Les élections au Conseil national des universités (CNU) se dérouleront au mois de septembre et tout début octobre (date limite de réception des votes le 14 octobre). Le CNU étant un élément clé du maintien du statut national des enseignants-chercheurs, le SNESUP-FSU est comme toujours fortement engagé dans ces élections.

par **MARIE-JO BELLOSTA** et **NATHALIE LEBRUN**,
secrétaires nationales, secteur SDP-CNU

Le SNESUP-FSU a déposé des listes en collèges A et B dans 39 sections, en collège B uniquement dans cinq sections, rassemblant des adhérents syndiqués et des sympathisants. Il soutient des listes intersyndicales dans quatre sections. Ce travail considérable a mobilisé de nombreux militants, ainsi que des personnels du siège, qui ont tenté de faire au mieux – compte tenu des forces disponibles au regard de la quantité de travail – le lien entre les coordinateurs des listes, les sections locales du SNESUP et la direction nationale, pour présenter des candidats portant les valeurs de notre syndicat. Les listes déposées au nom du SNESUP ont une base de profession de foi commune, exprimant ces valeurs partagées et les revendications qui seront portées*, avec en particulier les engagements qui suivent.

SUR LE FONCTIONNEMENT DES SECTIONS ET DES MEMBRES DU CNU

- Respecter et promouvoir un fonctionnement éthique, transparent et démocratique des sections CNU.
- Défendre au sein de la CP-CNU des règles de déontologie communes à l'ensemble des sections.
- Ne pas utiliser sa position d'élu à des fins personnelles.
- Mettre en débat et rendre publics les critères pris en compte dans l'examen des dossiers.
- Rédiger et diffuser des comptes-rendus permettant de prendre connaissance de l'activité des sections.

SUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS D'EXERCICE DU MÉTIER

- Mettre en débat des propositions concrètes pour promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, tenir compte des interruptions de carrière et veiller à la représentation des femmes dans les promotions.
- Veiller à la prise en compte des situations de handicap.
- Agir pour l'augmentation du contingent de congés de recherche ou de reconversion thématique.



Le dépouillement des votes aura lieu les 21 et 22 octobre au MESRI et les résultats seront publiés le 25 octobre.

SUR L'ANALYSE DES DOSSIERS ET LA DÉFENSE DES COLLÈGUES

- Défendre la prise en compte de l'ensemble des activités tout au long de la carrière de l'enseignant-chercheur (EC) : enseignement sous toutes ses formes, recherche y compris interdisciplinaire, diffusion des connaissances scientifiques, activités et responsabilités administratives, électives.
- Apprécier les activités à l'aune des moyens mis à disposition de l'EC sans prendre comme étalon les dossiers des collègues qui bénéficient de conditions exceptionnelles (chaire d'excellence, Idex, IUF...).
- Prendre en considération les conditions particulières d'exercice de toutes les missions des EC (IUT, sites délocalisés, isolement géographique ou thématique, etc.).
- Défendre la diversité des approches épistémologiques, théoriques, méthodologiques au sein des disciplines ; combattre toute normalisation des pratiques de recherche et des modes de diffusion des résultats ; défendre et promouvoir l'usage de la langue française.
- Défendre une analyse qualitative des dossiers et ne pas se cantonner à l'aspect bibliométrique quantitatif ni aux seules listes de publications reconnues par le HCERES.
- Refuser toute grille d'évaluation automatique sous forme de lettres ou chiffres.
- Conseiller les collègues qui le souhaitent lors de la constitution de leur dossier et les informer à l'issue de la session CNU dans le respect de la confidentialité des débats. ■

Ce travail considérable effectué par le SNESUP a mobilisé de nombreux militants et des personnels du siège, qui ont tenté de faire au mieux pour présenter des candidats portant les valeurs de notre syndicat.

* Retrouvez la profession de foi complète : www.snesup.fr/rubrique/elections-cnu-2019.